

Point sur la "masterisation" au 20 Février 2009

Société Mathématique de France

Vous trouverez sur le site de la SMF à l'adresse <http://smf.emath.fr/Enseignement/Masterisation/compte-rendu15-01-2009.pdf> un compte-rendu détaillé de l'entrevue d'une délégation de la SMF avec des membres du cabinet de Valérie Pécresse au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 16 janvier 2009. Ce compte-rendu leur a été soumis. Les informations données nous semblent plus que jamais d'actualité depuis que l'AERES a rallongé le délai de transmission des maquettes au 31 Mars 2009, "suite aux nombreuses demandes de délai supplémentaire" (sic).

Rappelons que le lancement par le ministère de la campagne d'habilitation des cursus de masters d'enseignement a eu lieu le 17 Octobre 2008. La transmission des maquettes fixant les formations de Master était prévue au 19 Décembre 2008. Ce délai de deux mois a ensuite été rallongé de deux mois jusqu'au 15 Février, puis d'un mois et demi aujourd'hui jusqu'au 31 Mars 2009. A ce jour, la situation est inchangée : aucun programme n'est disponible, ni pour les épreuves disciplinaires, ni pour l'épreuve de connaissance du système éducatif, aucune garantie n'est donnée sur les problèmes de fond, que ce soit sur le niveau disciplinaire et pédagogique des concours, sur la cohérence de masters liant formation à la recherche, préparation aux concours et stages, sur les mesures de transition pour les étudiants actuels, sur le montant de bourses éventuelles, ou sur la valeur quantitative et qualitative des stages.

Une enquête menée par la SMF auprès de ses correspondants sur la transmission effective des maquettes concernant les mathématiques fait apparaître que moins d'une dizaine de maquettes ont été enregistrées avant le 15 Février auprès de l'AERES (agence d'évaluation) sur la cinquantaine possible (voir le tableau). Les maquettes concernant les concours de professeurs des écoles ne sont guère plus nombreuses. D'après la lettre d'explications de la "masterisation" de Valérie Pécresse aux présidents d'universités du 2 Février 2009, l'AERES devra néanmoins rendre ses conclusions le 15 Avril 2009, soit en deux semaines. Ce nouveau sursis à exécution ne nous semble susceptible de résoudre aucun des problèmes de fond qui expliquent pourquoi les universités ont refusé de soumettre des maquettes de masters. Ces problèmes ne relevaient visiblement pas d'une "demande de délai supplémentaire" de quelques semaines. La plupart des problèmes soulevés dans la liste de questions diffusée par la SMF début Novembre 2008, et qui empêchent la mise au point de maquettes raisonnables, ne nous semblent pas avoir été résolus depuis.

Les récentes déclarations du Ministre de l'Éducation Nationale Xavier Darcos insistant sur son mépris pour les "discussions sibyllines" avec les formateurs des maîtres n'ouvrent évidemment pas la voie à une quelconque concertation.

L'approche inéluctable de la fin de l'année scolaire rend également impossible la mise en place de masters d'enseignements pour la rentrée prochaine, dans des conditions minimum de sérénité, et plus pressante la demande exprimée par de nombreuses organisations dont la CPU (assemblée des présidents d'universités) d'un report d'un an de la réforme des concours, rejoignant ainsi la pétition initiée par la SMF dès le 6 Novembre 2008.

Notez que les textes auxquels il est fait référence sont disponibles sur le site de la SMF à l'adresse <http://smf.emath.fr/Enseignement/Masterisation>